En 2014
Près de 1 200 emplois créés ou sauvegardés, 440 entreprises accompagnées et financées, 42 millions d'euros injectés dans l'économie Auvergnate grâce à l'action du réseau des plateformes « Initiative Auvergne ».

Initiative Auvergne, 1er réseau associatif de financement et d'appui à la création et reprise d'entreprises, présente le bilan de son action pour l'année 2014. L'activité du réseau a permis de soutenir la création et le développement de 440 entreprises (- 0,9 % / 2013), représentant 1 175 emplois *(- 2,8 % / 2013)* créés ou maintenus en une seule année.

« L'offre d'accompagnement et de financement du réseau Initiative s'affirme comme une réponse probante à la difficulté des porteurs de projet de consolider leurs fonds propres pour accéder à la démarche entrepreneuriale créatrice de valeur et d'emplois. Le réseau Initiative France fait maintenant partie de l'éco système de la création d'entreprise et ceci est particulièrement vérifié en Auvergne », déclare Bernard VILLATA, Président d'Initiative Auvergne.

Un rôle grandissant de soutien aux entrepreneurs

En 2014, année toujours marquée toujours par un environnement économique fragile, les 12 plateformes qui composent le réseau Initiative Auvergne ont confirmé leur rôle stratégique de soutien local de l'économie et des territoires en accompagnant, grâce au prêt d'honneur sans intérêts ni garanties, **la création, la reprise ou la croissance de 440 entreprises**.

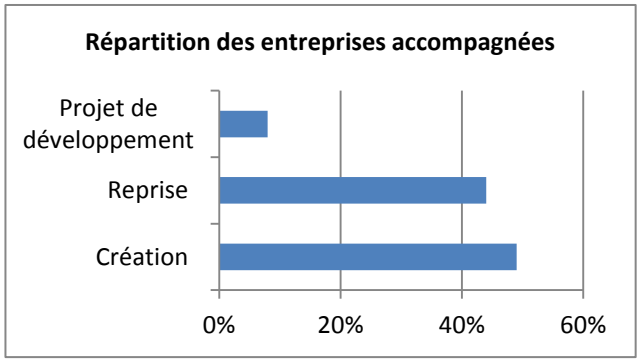

217 des projets financés sont des créations d'entreprise (49 % du total), 195 des projets de reprise (44 % du total), et 28 des opérations de développement ou de croissance (6 % du total). Par rapport à 2013, la tendance qui se dessine est une baisse des créations accompagnées

« Nous constatons cette année une relative stabilité dans les chiffres de la coordination régionale Auvergne (12 plateformes), la même tendance s'affirme au niveau national. Lorsque nous analysons les chiffres dans le détail, il apparait en 2014 une augmentation nette dans les plateformes dédiées aux territoires urbains (exemple : Initiative Clermont Agglo + 10,3 %). Les territoires ruraux affichant eux un relatif retrait - 8,6 % », souligne Bernard VILLATA.

Une action efficace en faveur de l'emploi

Parallèlement, sur le terrain de l'emploi, dans un contexte de nouvelle hausse du chômage, l'action des plateformes est restée performante avec **1 175 emplois créés ou maintenus** par les entreprises aidées, les plateformes d'Initiative Auvergne ont accompagné des projets de moindre envergure en 2014, confirmant la tendance 2013 et entrainant une baisse des emplois créés ou sauvegardés par rapport à 2012 pour un nombre de projets relativement stable.

« Le contexte économique fait que beaucoup de nos porteurs de projets pensent à créer leur emploi plus qu'à créer leur entreprise », précise Bernard VILLATA.

59,7 % des entrepreneurs bénéficiaires d'un prêt d'honneur délivré par les plateformes étaient des demandeurs d'emploi ou sans activité (50 % en 2013).

27,6 % de femmes ont bénéficié d'un prêt d'honneur devenant « des futures chefs d'entreprise au féminin ».

42 millions d'euros injectés dans les territoires d'Auvergne

Le montant total des prêts d'honneur sans intérêts ni garanties accordés est de 4,573 M€ dont 804 K€ provenant du Fonds Jérémie (Fonds Européens et du Conseil Régional d'Auvergne) et 402 K€ de prêts NACRE (dispositif public réservé aux demandeurs d'emploi).

L'attribution de ces prêts d'honneur, dont le montant moyen s'élève à 10 393 €, continue de créer un **important effet de levier bancaire**. Les banques régionales font confiance aux projets des créateurs soutenus et accompagnés par le réseau Initiative : 1 € de prêt d'honneur entraîne en moyenne 8,2 € de financements bancaires en Auvergne (contre une moyenne de 7,5 € au niveau national).

En 2014, ce sont ainsi **37 M€ de prêts bancaires** qui ont été accordés en complément des prêts d'honneur, soit **au total 42 millions d'euros qui ont été injectés dans l'économie régionale…**

« L'Auvergne est un très bon élève en terme de partenariat avec les banques dans le paysage Initiative France. Les banques régionales aident notre fonctionnement, participent à nos fonds de prêts et font confiance à notre référentiel et à nos analyses pour leurs engagements complémentaires en soutien de nos bénéficiaires », se félicite Bernard VILLATA.

Au-delà du soutien financier, un accompagnement vers la réussite

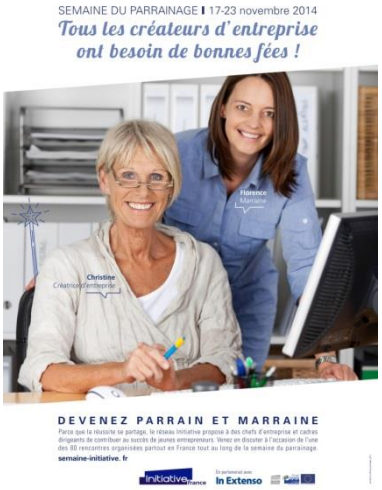

La mission des plateformes Initiative Auvergne ne couvre pas uniquement le financement des projets : **forts de ses équipes composées de 24 animateurs et près de 400 bénévoles, dont 85 marraines et parrains, les plateformes Auvergnates ont pu accompagner les nouveaux chefs d'entreprise, en partenariat avec le réseau des CCI d'Auvergne,** pendant la préparation de leur dossier puis pendant toute la durée de remboursement de leur prêt *(3 ans en moyenne).*

Conjugué au soutien financier, **cet appui humain du réseau permet aux entreprises accompagnées d'afficher un taux de pérennité de 85 % après 3 ans d'existence**. Ce chiffre, supérieur à la moyenne nationale, s'explique par le bon dimensionnement des plans de financement et par la qualité de l'accompagnement.

Un soutien renforcé pour les transmissions d'entreprises à potentiel

Pour répondre aux besoins spécifiques d'accompagnement et de financement des **projets de transmission d'entreprises à potentiel d'activité et d'emplois**, les porteurs de projet peuvent bénéficier, depuis 2007, d'**un prêt d'honneur complémentaire du fonds « Auvergne Transmission » de la plateforme régionale « Initiative Auvergne Innovation & Transmission ».**

En 2014, **667,7 K€ de prêts d'honneur à taux 0 %** ont été accordés à **17 entreprises** via ce dispositif, permettant la sauvegarde de **205 emplois et savoir-faire**. Présentes dans tous les secteurs d'activité, industrie, services et commerces, les entreprises soutenues emploient **en moyenne 14 salariés**.

Un soutien renforcé pour les entreprises innovantes

Pour répondre aux besoins spécifiques d'accompagnement et de financement des **créations d'entreprises innovantes**, les porteurs de projet peuvent bénéficier d'**un prêt d'honneur complémentaire du fonds « AT2I+ » de la plateforme régionale « Initiative Auvergne Innovation & Transmission ».**

En 2014, **297,5 K€ de prêts d'honneur à taux 0%** ont été accordés à **6 entreprises** via ce dispositif, permettant la création de **16 emplois**, présentes dans les secteurs des TIC, des Sciences de l'Ingénieur et des Biotechnologies.

« Depuis son origine en 2002, le fond Innovation AT2I+ ciblait l'Innovation technologique. 2014 est une année charnière, en effet, une modification des statuts de l'association permet depuis juillet 2014 d'accompagner aussi les projets dits « d'Innovation d'usage ». Au-delà de l'élargissement du périmètre, Initiative Auvergne veut avec cette évolution inciter les plateformes territoriales à « escalader » des dossiers différenciant que ce soit par les caractéristiques de l'offre, le business model, l'organisation ou les modalités de commercialisation ».

Le 20 novembre 2014, Initiative Auvergne organisait une manifestation sur le thème :
« Devenez tous messager de l'Innovation ».

Vous aussi, devenez acteur de l'innovation

2014 année de l'INNOVATION avec les CCI

Contact : Alain Brasseur

Quelques bénéficiaires aidés par leur plateforme territoriale
puis par un des deux fonds régionaux « Auvergne Transmission » - « AT2I+ » en 2014 :

Fonds Auvergne Transmission :

- BOURDIEU Eric - Tél. 04 73 82 64 70 - SARL Métalu du Livradois (serrurerie aluminium) - Initiative Thiers/Ambert.
- DABERT Henri-Paul - Tél. 06 87 91 60 38 - Arverne Télécom et ARTEL (entretien, vente réparation de matériel de télécommunication) - Initiative Issoire Sancy Val d'Allier.
- DACHARD Rodolph - Tél. 04 70 34 71 47 - Ets DACHARD (ventes réparation machines agricoles) - Initiative Vichy.
- GRENET Mathieu - Tél. 06 11 24 44 89 - SARL DANYS Nettoyage (nettoyage industriel) - Initiative Clermont Agglo.
- JALABERT Eric - Tél. 04 71 43 80 43 - SAS EURODECOR (menuiserie aluminium) - Initiative Cantal.
- MICHELAS Rémy - Tél. 04 71 59 06 54 - Hôtel-Restaurant « LE BOURBON » - Initiative Haute-Loire.
- …

Fonds Innovation AT2I+ :

- NEYT Jean-Claude - Tél. 06 28 20 91 70 - Société CALNESIS (prestations de service en thermo dynamique) - Aubière.
- THIEULIN Pierre - Tél. 06 43 85 09 27 - Société SERIMEE (système anti-fugue pour maisons de retraite) - La Roche Blanche.
- …

Les partenaires financiers des Plateformes d'Auvergne

Les plateformes Initiative Auvergne, Associations indépendantes, bénéficient pour leur fonctionnement de leur adossement aux CCI d'Auvergne (9 plateformes), à Clermont Communauté pour Initiative Clermont Agglo, et au Comité d'Expansion Economique de la Haute-Loire pour Initiative Haute-Loire.

Les fonds de prêts des plateformes sont aujourd'hui sécurisés grâce au **soutien permanent du Conseil Régional d'Auvergne, de la Caisse des Dépôts et Consignations, des Chambres de Commerce et d'Industrie, de JEREMIE (Fonds Européens) et de nombreux autres partenaires : Conseils Généraux, Communautés de Communes, Comité d'Expansion Economique, Banques et Entreprises.**

En savoir plus : www.initiative-auvergne.com

Les principaux partenaires des plateformes d'Auvergne :

CCI AUVERGNE
AUVERGNE la région juste et grande
JEREMIE Auvergne Soutien Européen aux PME en Auvergne
Caisse des Dépôts
CENTRE FRANCE Banque Assurance Immobilier
BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL BANQUE & ASSURANCE
CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN
ERDF
EDF

LES PLATEFORMES INITIATIVE AUVERGNE ET L'EVOLUTION DES REGIONS

Les Présidents et les Vice-Présidents des coordinations régionales Rhône-Alpes et Auvergne se sont rencontrés au Puy-en-Velay, le 27 novembre 2014 ; un plan d'action 2015 a été validé pour le rapprochement des 2 réseaux avec un mot d'ordre clair : **privilégier l'attachement aux territoires et ne pas créer de strate supplémentaire.**

A PROPOS D'INITIATIVE FRANCE

De nouvelles ressources de financement au service des créateurs d'entreprise

L'année 2013 a été marquée par **le renforcement et la diversification des capacités de financement du réseau Initiative.**

Initiative France a, en effet, été reconnu « Association d'Utilité Publique » en 2012 et habilité, depuis 2013 par les pouvoirs publics, à recevoir des dons ouvrant droit à la réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). Ces dons, versés aux plateformes Initiative choisies par les donateurs, bénéficient à l'accompagnement des entrepreneurs des territoires de ces mêmes donateurs qui s'associent ainsi directement à l'action du réseau.

Initiative France fédère 230 plateformes Initiative adhérentes qui partagent :

- un modèle d'appui aux créateurs d'entreprise *(le prêt d'honneur sans intérêts ni garanties et l'accompagnement)* ;
- un principe partenarial associant localement les acteurs publics *(les collectivités locales, la Caisse des Dépôts, les fonds européens, l'Etat)* et les entreprises autour d'un projet de développement du territoire et de l'emploi ;
- des valeurs communes *(l'esprit d'entreprise, la solidarité, la confiance, le désintéressement, le respect des personnes)* ;
- un système qualité qui garantit un traitement professionnel pour tous les porteurs de projet ;
- l'association de bénévoles experts, issus du monde de l'entreprise, et de salariés.

La présence des plateformes sur l'ensemble du territoire (Outre-mer compris) garantit une grande proximité avec les porteurs de projet.

Les 230 associations se démultiplient en 847 points d'ancrage dont 466 comités d'agrément. Ces comités, qui réunissent un ensemble de compétences spécialisées sur l'entreprise *(chefs d'entreprise, actifs ou seniors, experts comptables, avocats, cadres dirigeants d'entreprise)*, décident souverainement de l'attribution des prêts d'honneur.

Créé en 1985, le réseau Initiative France s'appuie sur sa démarche qualité issue de la norme AFNOR (NF X50 – 771), et fêtera en mai 2015 ses 30 ans d'existence.

En savoir plus sur Initiative France : www.initiative-france.fr

Contacts : David Rage et Pascal Challet - Tél. : 04 73 60 46 54 - Mail : initiative@auvergne.cci.fr